

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT
PASTORAL ET DES PRODUCTIONS ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



ASSISTANCE TECHNIQUE A LA PLATEFORME

DES ACTEURS DU DEVELOPPEMENT PASTORAL AU TCHAD

RAPPORT D'ACTIVITES décembre 2012 –janvier 2014



Janvier 2014

iram
développement

Financement : Agence Française de Développement

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION	4
2- RAPPEL DU CADRE ET DES OBJECTIFS DE L'APPUI A LA PLATEFORME PASTORALE	4
RAPPEL DE L'OBJECTIF DE L'APPUI A LA PLATEFORME	4
LA STRATEGIE D'ACCOMPAGNEMENT PREVUE	4
ELABORATION DU PLAN D'ACTION 2013	5
PLAN DU RAPPORT	5
3- PRESENTATION DES RESULTATS MIS EN ŒUVRE EN 2013	6
3.1- REALISATIONS AU TITRE DU RESULTAT 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE CAPITALISATION ET DE COMMUNICATION DU SOUS-COMITE, EN LIEN AVEC LES POLITIQUES D'HYDRAULIQUE DE DECENTRALISATION, DE DEVELOPPEMENT RURAL.	6
3.1.1-REOUVERTURE DU SITE PASTO-TCHAD.	6
3.1.2-APPUI AUX DIFFERENTS TRAVAUX D'EXPERTISES SUR LE DEVELOPPEMENT PASTORAL	7
3.1.3-PREPARATION ET PARTICIPATION AU COLLOQUE REGIONAL « ELEVAGE PASTORAL : UNE CONTRIBUTION DURABLE AU DEVELOPPEMENT ET A LA SECURITE DES ESPACES SAHARO-SAHARIENS »	7
3.1.4-FORMATION DE FORMATEURS TCHADIENS SUR LE PASTORALISME.	8
3.1.5-ANIMATION DU TRANSFERT DES SAVOIRS ET DES CONNAISSANCES	9
3.1.6- MISSIONS POUR DES GRANDES RENCONTRES AU NIVEAU REGIONAL ET INTERNATIONAL	9
3.2-REALISATIONS AU TITRE DU RESULTAT 2 : APPUI A LA PREPARATION, A LA REALISATION ET A LA VALORISATION DE TROIS ETUDES PROSPECTIVES	11
3.2.1-ETUDE PROSPECTIVE ADAPTATION DU PASTORALISME AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET FINANCEMENTS INNOVANTS	11
3.2.2 - ETUDE PROSPECTIVE SUR LA CONCEPTION D'UN DISPOSITIF DE FINANCEMENT PERENNE DE L'ENTRETIEN ET DU RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES D'HYDRAULIQUE PASTORALE.	12
3.2.3 - ETUDE PROSPECTIVE POUR UNE STRATEGIE NATIONALE D'AMENAGEMENT PASTORAL	12
3.3-REALISATIONS AU TITRE DU RESULTAT 3 : MISE EN SYNERGIE DES EFFORTS DES PARTENAIRES DU DEVELOPPEMENT PASTORAL AU TCHAD DANS L'AMELIORATION DES POLITIQUES ET DES INTERVENTIONS	13
3.3.1- ATELIER DE LANCEMENT DU PROGRAMME DE LA GOUVERNANCE VETERINAIRE (VET-GOV) AU TCHAD	13
3.3.2- EXTENSION DU RESEAU DE LA PLATEFORME PASTORALE ET RECHERCHE DE FINANCEMENTS	14
3.4-ACTIVITES DIVERSES D'ADMINISTRATION ET GESTION DE L'APPUI	14
3.4.1- MISE EN CIRCULATION DU VEHICULE	14
3.4.2- ENREGISTREMENT CONTRAT MDPPA-IRAM N° 0095/2012	14
3.4.3- AVENANT AFD SUR LE CONTRAT N°095/2012 POUR FINANCER LE COLLOQUE REGIONAL	15
4- CONCLUSION ET CHANTIERS 2014	15
ANNEXES	18
ANNEXE 1 : LE PLAN D'ACTION 2013	19
ANNEXE 2 : CHRONOGRAMME GLOBAL DE L'APPUI A LA PLATEFORME ET LE PLAN D'ACTION 2013-2014	24
ANNEXE 3 : BILAN DES ACTIVITES REALISEES EN 2013	25
ANNEXE 4 : LANCEMENT OFFICIEL DU SITE PASTO-TCHAD	28
ANNEXE 5 : LETTRE DE L'AFD A LA PLATEFORME	29

ANNEXE 6 : RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT SUR L'ETUDE PROSPECTIVES SUR L'ENTRETIEN DES OUVRAGES HYDRAULIQUES. 30

ANNEXE 7 : RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT SUR L'ETUDE PROSPECTIVES CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SYSTEMES PASTORAUX. 32

1- INTRODUCTION

La Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad (dite Plateforme Pastorale) est issue des conclusions d'un Colloque national sur le pastoralisme organisé en mars 2011 à N'Djaména. Chargé du Suivi des Recommandations du Colloque National sur le Pastoralisme au Tchad (CCSRCNPT), ce comité regroupe plusieurs directions techniques ministérielles du développement rural (élevage, agriculture, hydraulique, environnement, éducation, santé, aménagement du territoire...), des partenaires techniques et financiers (UE, AFD, Coopération Suisse, PNUD, FAO...) et des représentants des organisations d'éleveurs ou d'associations socio-professionnelles.

Pour intégrer plus largement les différentes problématiques et politiques relatives au développement pastoral, le CCSRCNPT a pris la dénomination de Plateforme Pastorale. Elle entend animer et renforcer les capacités des acteurs du développement pastoral au Tchad, en facilitant les échanges, les réflexions prospectives nécessaires à la coordination et au dialogue sur les politiques publiques en matière du développement pastoral au Tchad et partant, dans les espaces saharo-sahéliens tout en entier.

Le présent document constitue le rapport de la première année d'assistance technique nationale et internationale apportée dans le cadre de la Convention CDT 1141 sur FERC N°4, intégrant un contrat avec l'IRAM (Contrat n°0095/PR/PM/MDPPA/SG/DGDPPA/DSSP/2012).

2- RAPPEL DU CADRE ET DES OBJECTIFS DE L'APPUI A LA PLATEFORME PASTORALE

Rappel de l'objectif de l'appui à la plateforme

L'appui technique à la plateforme des acteurs du développement du pastoralisme vise à accompagner et renforcer le comité dans sa capacité de capitalisation des acquis et de communication en direction du réseau des personnes impliquées dans le pastoralisme.

Cette dynamique interinstitutionnelle s'inscrit dans le prolongement des conclusions du Colloque national sur le pastoralisme et du comité (CCSRCNP) qui a été mis en place en mars 2011.

L'objectif est d'animer et de renforcer les capacités des acteurs œuvrant dans le développement pastoral. Pour cela il s'agit de créer une plateforme d'échange et de rencontres regroupant des directions techniques ministérielles du développement rural, des partenaires techniques et financiers (UE, AFD, Coopération Suisse, PNUD, FAO, etc.) et des représentants des organisations d'éleveurs ou d'associations socio professionnelles.

Cet appui sur financement FERC de l'AFD s'adresse en premier lieu aux membres du secrétariat exécutif du CCSRCNP qui rassemble le Collectif des Associations d'Éleveurs au Tchad, la Direction de l'Hydraulique Pastorale du Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine, le Laboratoire de Recherche Vétérinaire et Zootechnique (devenu IRED), la Direction de l'Organisation Pastorale et de la Sécurisation des Systèmes Pastoraux et le Projet d'Appui à la Filière Bovine.

La stratégie d'accompagnement prévue

Elle se structure autour de trois grands résultats attendus :

- A. Renforcement des capacités de capitalisation et de communication du sous-comité, en lien avec les politiques d'hydraulique de décentralisation, de développement rural,
- B. Appui au pilotage de trois études prospectives,
- C. Mise en synergie des efforts des partenaires de la Direction et du développement pastoral au Tchad

Cette assistance technique combine trois types d'expertise organisés sur deux ans à partir de novembre 2012 : un expert national permanent qui assure l'appui continu de la plateforme pastorale, au sein de la DGDPPA et un expert international assurant le suivi du programme depuis le siège de l'IRAM et grâce à des missions régulières en appui au sous-comité. A ces deux experts, trois équipes de consultants nationaux et internationaux sont identifiées pour mener trois études prospectives dont les termes de références ont été établis dans le cahier des charges de la mission d'assistance technique.

Ce rapport dresse un état des activités effectuées par les deux experts permanents et les membres du comité au premier trimestre 2013. Ce trimestre qui coïncide avec le lancement de l'appui, se présente particulièrement riche en événements et réalisations et cela témoigne du dynamisme de la plateforme.

Elaboration du plan d'action 2013

Les activités de cet appui ont démarré le 30 novembre 2012 avec la première mission de l'assistant technique international et ont abouti à l'élaboration et l'adoption d'un plan d'action pour l'année 2013 lors d'une assemblée générale de la plateforme organisée le 7 décembre 2012 au Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales (Cf. annexe 1).

Les activités se structurent autour des trois grands résultats rappelés dans les objectifs de la Plateforme :

- (i) renforcement des capacités de capitalisation et de communication du sous-comité, en lien avec les politiques d'hydraulique de décentralisation, de développement rural,
- (ii) appui au pilotage de trois études prospectives,
- (iii) mise en synergie des efforts des partenaires de la Direction et du développement pastoral au Tchad.

Les différentes activités et sous activités qui découlent des recommandations du colloque national sur le pastoralisme de mai 2011 ont été débattues lors de cet atelier de démarrage du 7 décembre et le plan d'action final a été validé par le sous-comité au cours du mois de janvier 2013.

Plan du rapport

Ce rapport présente l'ensemble des activités réalisées au titre de l'appui à la Plateforme Pastorale au cours de l'année 2013. Il est structuré en trois parties suivant chacun des grands résultats attendus rappelés ci-dessus auxquelles s'ajoutent des annexes qui précisent certains points développés dans le document.

3- PRESENTATION DES RESULTATS MIS EN ŒUVRE EN 2013

La plupart des activités et sous activités ont été graduellement mises en œuvre au cours de l'année. Quelques-unes d'entre elles n'ont pas été réalisées pour différentes raisons (calendrier très chargé du premier semestre largement mobilisé pour la préparation et l'organisation du colloque régional pastoralisme et sécurité des espaces saharo sahéliens, délais de mobilisation de financements complémentaires, calendrier reporté sur 2014, mobilisation insuffisantes des membres de la plateforme). A l'inverse des activités nouvelles ont été intégrées au fil des opportunités de l'agenda et de la mobilisation des acteurs du développement pastoral (observatoire des parcours, organisation de la foire pastorale de Toukra, atelier éducation en milieu pastoral...). Ces éléments sont précisés dans l'annexe 2 récapitule les activités réalisées et non réalisées.

Rappelons que l'appui de l'AFD à l'animation de la plateforme pastorale permet la mobilisation d'un assistant technique national à plein temps. Ce dernier bénéficie d'un appui ponctuel d'un expert de l'Iram mobilisé dans le cadre d'un suivi à distance (1 jour par mois d'appui à distance sur deux ans et dans le cadre de 5 missions d'appui ponctuelles au Tchad d'une quinzaine de jours).

Au cours de la première année d'appui, trois missions d'appui général ont été mobilisées :

1. Appui au démarrage, planification et atelier de lancement nov-déc 2012, (29 nov- 10 décembre),
2. Seconde mission en avril 2013, (31 mars – 8 avril, préparation du colloque régional),
3. Troisième mission en mai-juin 2013, appui à l'organisation du colloque régional, (19 mai au 4 juin 2013)

3.1- Réalisations au titre du Résultat 1 : renforcement des capacités de capitalisation et de communication du sous-comité, en lien avec les politiques d'hydraulique de décentralisation, de développement rural.

3.1.1-Réouverture du site Pasto-Tchad.

Les démarches de réhabilitation du site documentaire élaboré en 2011 ont débuté dès début janvier 2013. L'hébergeur avait supprimé le site en question il y a plus d'un an en l'absence de paiement des frais correspondant. Nous avons entrepris des démarches auprès du Programme de Formation d'Enseignement, Documentation et Aide (PROFEDA), un prestataire spécialisé dans l'enseignement en informatique pour relancer le site et actualiser ses principales pages d'accueil. Le site cette fois placé sous la tutelle de la Plateforme Pastorale est devenu à nouveau accessible au public en fin janvier 2013. Une journée de démonstration a été organisée au Centre Baba Moustapha le 13 février 2013 qui a ainsi marqué son lancement (Cf. annexe 3).

En fin d'année 2013, le site a fait peau neuve pour intégrer notamment un format plus convivial et faciliter une mise à jour des informations et documents par le secrétariat d'appui à la plateforme. Le site Plateforme Pastorale du Tchad est consultable à l'adresse suivante: www.plateforme-pastorale-tchad.org. Il fournit les informations utiles et actualisées, ainsi que les différents documents et études réalisées dans le cadre de la plateforme. Le nouveau système permet une gestion directe par le secrétariat de la plateforme des informations et facilite donc une actualisation rapide et sans coûts des informations et annonces. Cet espace de dialogue est

également connecté au site de capitalisation du colloque régional de N'Djaména www-pasto-secu-ndjamena.org. Il est demandé aux membres de la plateforme de communiquer leurs observations, documents et informations pastorales qui sont importantes à faire circuler.

3.1.2-Appui aux différents travaux d'expertises sur le développement pastoral

Evaluation rétrospective des expériences d'hydraulique pastorale au Tchad. Sous la conduite d'une équipe coordonnée par l'IIED (Grande Bretagne) cette évaluation, financée par l'AFD, a été réalisée au Tchad du 17 février au 12 mars 2013. La mise en œuvre de cette évaluation a mobilisé les acteurs de la plateforme au cours de cette période aussi bien dans sa préparation que dans sa mise en œuvre (Cf. annexe 4). La synthèse des conclusions de l'évaluation qui a fait l'objet d'un atelier de restitution le 8 mars 2013 à N'Djaména a vu une forte participation des membres de la Plateforme. Une présentation des conclusions de cette méta-évaluation a été exposée au colloque régional. Le rapport définitif de cette évaluation est accessible à l'adresse suivante :

https://www.google.cm/?gws_rd=cr#q=Evaluation+r%C3%A9trospective+des+exp%C3%A9riences+d%27hydraulique+pastorale+au+Tchad

Capitalisation de l'expérience du PAFIB. Les membres de Plateforme Pastorale ont aussi participé activement à la mission de capitalisation de l'expérience PAFIB. Un film présentant les différents acteurs et les enjeux de la filière et du document de capitalisation du PAFIB ont été produits et sont diffusés par le projet en ce mois de juin. L'ensemble des informations est accessible à l'adresse. <http://www.filiere-bovine-tchad.com>

Réflexion sur l'éducation en milieu nomade. Dans le cadre de l'organisation du colloque régional sur la thématique « pastoralisme et sécurité des espaces saharo-sahéliens » la problématique de l'éducation et la formation en milieu nomade est apparue comme thématique cruciale pour le développement des systèmes pastoraux. L'AFD a bien voulu engager une réflexion dans ce sens à travers la mission de Mlle Dos Santos Stéphanie au Tchad. La Plateforme a saisi cette opportunité pour mettre en place une équipe de cinq (05)¹ personnes autour d'Abdelkrim, Directeur en charge de l'Education en milieu nomade au Ministère de l'Enseignement de Base. L'équipe mise en place a pris activement part à cette réflexion qui fait l'objet d'une communication au colloque. A consulter à l'adresse suivante :

http://www.pasto-secu-ndjamena.org/classified/J2-3-9-S-DosSantos-education_formation_nomades.pdf?PHPSESSID=b679b3fa6c839f20fb8ac39d63136d28

3.1.3-Préparation et participation au Colloque régional « Elevage pastoral : une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahariens »

L'organisation du colloque régional de N'Djaména les 27, 28 et 29 mai 2013. La plateforme a été largement mobilisée pour l'organisation de cette rencontre régionale qui a réuni 237 participants provenant de 17 pays des espaces saharo-sahéliens : Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Bénin, Niger, Nigeria, Tchad, Soudan, Egypte, Algérie, Kenya, Inde, France, Grande Bretagne, Belgique...Le colloque a réuni les organisations pastorales régionales et nationales RBM, APES, CRUS, CONFIFET, ainsi que les principales organisations gouvernementales à l'échelle régionale : CILSS, UEMOA et CEDEAO.

¹ Youssouf Abdelkrim (MEPEC), Emma Koningra (Coop-suisse) ; Ahmat Aboufathi (CASSET)) Haroun Moussa (MDPPA) et Togueyam Ivère (Inadess-Formation)

Les débats organisés sur trois jours ont intégré une quarantaine d'interventions d'experts, mais aussi d'acteurs impliqués dans ces questions de pastoralisme et sécurité des espaces saharo-sahéliens. Des échanges fructueux ont eu lieu et ont abouti à des recommandations utiles pour l'amélioration des politiques publiques dans les domaines de la gouvernance et de la sécurité, du renforcement de la résilience des sociétés pastorales et de l'amélioration de la viabilité économique et sociale de l'élevage pastoral.

La conférence ministérielle et la déclaration de N'Djaména, 29 mai 2013. Les travaux du colloque ont nourri une conférence des ministres de l'élevage de la région. C'est cette conférence des ministres qui a élaboré la Déclaration de N'Djaména. Cette déclaration a été présentée et remise au Premier Ministre sous la tente de la cité des hôtes. Elle est relayée largement par la presse et par les réseaux professionnels et associatifs.

La conférence à l'Université de Toukra, 30 mai 2013. En écho au colloque régional et dans sa mission de diffusion des savoirs et des expériences auprès des jeunes générations tchadiennes, la Plateforme a organisé une conférence à l'Université de Toukra. Plusieurs conférenciers venus de France, du Niger et du Tchad sont intervenus auprès d'un large public de plus de cinq cents étudiants de l'Université. Plusieurs thèmes directement liés à la problématique du colloque ont ainsi été débattus, gouvernance et sécurité, résilience des sociétés et viabilité économique et sociale du pastoralisme au Tchad.

La foire pastorale de Toukra et les rencontres avec les organisations pastorales régionales organisées par le CONFIFET, 30 mai 2013. Quatrième événement organisé au cours de cette grande semaine régionale et internationale, la foire des organisations pastorales a permis aux éleveurs et aux acteurs de la filière de communiquer et de présenter leur mode de vie et les différents modes de transformation des produits pastoraux, lait, beurre, fromage, viandes et cuirs. Les organisations pastorales tchadiennes ont également valorisé le déplacement des organisations des pays voisins. Plusieurs discussions ont eu lieu dans les coulisses du colloque, tissant des liens et renforçant les synergies à l'échelle régionale: le Réseau Billital Marobé, la Fnen Daado du Niger, l'APESS, le CRUSS...

Plaquette de présentation de la plateforme pastorale. Afin de présenter l'organisation et les actions de la plateforme pastorale lors du colloque régional, une plaquette a été élaborée. Elle retrace l'historique de la plateforme, ses objectifs, ses activités, ses moyens et ses partenaires.

Elaboration des actes du colloque de N'Djaména. Dans la perspective de la publication des actes du colloque, un comité de lecture incluant les membres de la Plateforme a été mis sur pied pour la relecture des différents textes proposés par les intervenants au colloque. Les textes relus, corrigés et validés par le comité de lecture ont été organisés et mis en ligne sur un site Web créé pour le colloque qui rassemble aussi la déclaration de N'Djaména, les discours d'ouverture et de clôture, les différentes interventions, etc. Nous vous invitons à consulter le site et à télécharger les textes à l'adresse suivante : <http://www.pasto-secu-ndjamena.org/>. Un document spécifique intitulé « actes du colloque de N'Djaména » de 160 pages a aussi été édité en version papier et disponible au niveau de la Plateforme.

3.1.4-Formation de formateurs tchadiens sur le pastoralisme.

A la suite de la première session de formation organisée en 2010 en faveur des agents des ministères du Développement Pastoral et des Productions Animales, de l'Hydraulique Urbaine et Rurale et des organisations de la société civile, la plateforme a inscrit dans son plan d'action 2013 une seconde formation destinée cette fois à un groupe de huit (08) formateurs à travers la pays susceptible de prendre le relais au niveau national des formateurs venus du Sénégal. Cette formation viserait en priorité des personnes qui ont déjà suivi une

formation d'ARED sur le contenu du module Pastoralisme au Sahel (système pastoral et enjeux du pastoralisme).

Dès le lancement des activités d'assistance technique en décembre 2012, nous avons engagé des contacts pour la recherche de financement pour assurer cette formation de formateurs. Nos premières démarches ont abouti à l'engagement du FIDA à travers le PROHYPA de financer une grande partie du budget nécessaire à l'organisation de ce module de formation au Tchad. N'ayant pas reçu le complément de financement, cette formation sera divisée en deux phases : la première sera réalisée courant premier trimestre 2014 et l'autre phase le sera après l'obtention du financement complémentaire.

3.1.5-Animation du transfert des savoirs et des connaissances

Il s'agit de diffuser vers les directions techniques des Ministères concernés des concepts et paradigmes afin de parler le même langage au Tchad. Mais les échanges à renforcer visent aussi les instituts de formation centraux et régionaux (IUST), les écoles techniques (ENATE, et.) et l'Université des Sciences afin de décupler cette vision commune des systèmes pastoraux chez les futurs cadres du secteur (vétérinaires, zootechniciens, hydro techniciens, géographes, agronomes, sociologues, juristes, principalement).

C'est dans ce sens que nous avons pris des contacts avec le rectorat de l'Université de N'Djaména (SG du Rectorat à l'époque) pour introduire un module sur les systèmes pastoraux dans le programme de Master II en option « développement rural ». Le principe est accepté mais ce cycle doctoral n'a pu démarrer pour la rentrée 2012-2013.

C'est dans le même objectif, qu'à la marge du colloque régional qu'une **conférence à débat portant sur le pastoralisme à l'intention des étudiants l'Université de N'Djaména le 30 mai 2013 à Toukra**. Dr. Pabamé SOUGNABE expert national a dans le même optique fait un exposé le 22 mars 2013 de 9-12 h sur le foncier pastoral aux étudiants de Masters au département de géographie à l'Université de N'Djaména.

3.1.6- Missions pour des grandes rencontres au niveau régional et international

Voyage du Président (Ousmane Mahamat Saleh) de la PPT à Ahmedabad en Inde. Ce voyage s'inscrit dans le cadre de collaboration que la Plateforme entretient avec l'Observatoire des Terres de Parcours (OTP). L'Observatoire des Terres de Parcours (OTP) est un projet de la Coalition Internationale pour l'Accès à la Terre (ILC), financé par la Fondation Ford et qui a pour objectif la mobilisation d'un réseau d'organisations intéressées à contribuer à la construction d'un observatoire global avec des données quantitatives et qualitatives sur l'investissement et l'acquisition de terres de parcours.

L'atelier de lancement de l'**Observatoire de Terres de Parcours** a eu lieu à Ahmedabad (Gujarat, Inde) le 4 au 6 juin 2013. Il a été organisé en collaboration avec l'Initiative Mondiale pour un Pastoralisme Durable (IMPD-WISP-IUCN) et MARAG, une organisation locale qui travaille avec les communautés pastorales (Maaldhari) de la région.

L'objectif général de l'atelier fut de définir conjointement le changement que l'OTP doit viser et, en conséquence, la structure, le partenariat, le fonctionnement et l'appui institutionnel de l'OTP. Lors de l'atelier, il a été convenu de travailler d'abord sur des observatoires de terres de parcours au niveau national ou régional (plutôt que sur un seul observatoire global). En conséquent, les fonds initiaux disponibles seront mises à disposition des organisations fortement intéressées à la mise en place d'observatoires à cette échelle.

Conférence ID4D à Paris du 22 octobre 2013. Le Ministre du DPPA est invité par AFD Agence N'Djaména à y prendre part à la conférence IDAD qui s'est déroulée le 22 octobre 2013. Ayant coïncidé avec le changement à la tête du ministère, le nouveau ministre n'a pas pu honorer l'invitation faute de temps. Par contre, un membre de la PPT a pu prendre part à la conférence. Notons que cette conférence fait suite au colloque régional sur Elevage Pastoral: une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens. C'est une rencontre courte (environ 2 heures) mais qui touche un public important (qualitativement).

Colloque régional sur le pastoralisme à Nouakchott en Mauritanie. Nouakchott a abrité du 28 au 29 octobre 2013 un forum de haut niveau sous le thème « surmonter les défis : construire la résilience au Sahel avec les opportunités du pastoralisme ». Cette rencontre est organisée conjointement par la Banque Mondiale (BM), le gouvernement mauritanien et le Comité Inter états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS). Elle enregistrera la présence des président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz et tchadien, Idriss Deby Itno, président en exercice du CILSS. Quatre membres de la PPT ont pris part à cette grande rencontre. Il s'agit de : Ahmat Hassan Moussa DG du DPPA, Abdellatif Fizzani Awad, Directeur de la DSSP, Pabamé Sougnabé, expert en appui à la PPT et Hassan Moussa, Président de la Fédération des Bouchers et Tanneurs du Tchad.

En effet, ce forum vise à aider les pays du Sahel à trouver les meilleurs moyens pour faire face aux défis climatiques, économiques et sécuritaires afin de créer un environnement favorable au développement des activités pastorales.

Aujourd'hui, le pastoralisme est confronté à de nombreuses menaces : la croissance rapide de la population, les conflits, la volatilité des prix des denrées alimentaires, les maladies animales, la réduction des zones de pâturages et des ressources en eau, sont autant de facteurs combinés, qui mettent en danger de mode de vie qu'est le pastoralisme. Face à cette situation, les participants au forum ont rédigé une déclaration dite " Déclaration de Nouakchott " dans laquelle les ils ont appelé à un engagement ambitieux de tous les partenaires en faveur du pastoralisme.

La déclaration appelle en outre à inclure des réformes politiques, des investissements stratégiques et des actions visant le renforcement des capacités des institutions et des acteurs dans les pays du CILSS et à accroître aussi la part du budget national alloué au soutien des activités pastorales.

La déclaration appelle, par ailleurs, les organisations régionales d'intégration économiques et techniques à accélérer la mise en place des politiques et instruments permettant de favoriser les échanges de biens et de services, à faciliter la coordination des stratégies et des politiques nationales et à accompagner la réalisation des investissements à caractère régional générant les biens publics indispensables au développement du pastoralisme et facilitant la transhumance transfrontalière.

La déclaration appelle également les associations de producteurs agricoles, de pasteurs et d'éleveurs à s'organiser afin de renforcer leur représentativité pour une meilleure prise en compte de leurs besoins au sein des instances décisionnelles.

Elle invite en outre le secteur privé à contribuer à l'effort d'investissement dans l'optique de développer des filières solides afin de tirer pleinement profit des opportunités commerciales et les partenaires techniques et financiers à répondre aux demandes des pays du CILSS relatives à la mobilisation de leurs ressources, au niveau approprié et dans la durée nécessaire en faveur du pastoralisme sahélien et plus généralement de l'élevage dans la sous-région.

Conférence régionale sur la problématique de l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien qui s'est tenue du 2-5 décembre 2013 à Niamey au Niger. Cette conférence a vu la participation de deux membres de la PPT qui ont présenté l'expérience du Tchad en matière de l'éducation en milieu nomade: Dr Sougnabé Pabamé, expert en appui à la PTT et Youssouf Abdelkérime, Directeur de l'éducation en milieu nomade et des zones insulaires. En effet, cette conférence régionale a rassemblé les Ministres en charge de l'éducation ou leurs représentants, d'éminents chercheurs et scientifiques du domaine et des représentants de la société civile. Véritable cadre du donner et de recevoir, la conférence a débouché sur une déclaration dite de Niamey à travers laquelle les Ministres ou leurs représentants s'engagent à promouvoir l'enseignement en milieu nomade.

3.2-Réalisations au titre du résultat 2: appui à la préparation, à la réalisation et à la valorisation de trois études prospectives

Pour argumenter la construction d'une politique nationale adaptée et dynamique, la Plateforme a mis en œuvre un programme d'études prospectives. Dans son Plan d'Action 2013, elle a programmé trois grands thèmes :

- Financement de l'adaptation au changement climatique
- Pérennisation de l'entretien des ouvrages d'hydraulique pastorale
- Stratégie nationale d'aménagement pastoral

La conception et la réalisation de chaque étude prospective intègre à chaque fois une analyse des dynamiques observées ou perçues au cours des années précédentes de manière à argumenter la construction d'une Politique publique favorable au développement pastoral sur le long terme.

La démarche mise en place pour la réalisation de ces études, prévoit plusieurs étapes: une phase de capitalisation des connaissances, une phase de concertation avec les partenaires institutionnels des possibilités d'action et de financements adaptés (en atelier) et une dernière phase de finalisation du document. Les résultats de ces études font souvent l'objet d'une large restitution à travers des ateliers spécifiques.

3.2.1-Etude prospective adaptation du pastoralisme au changement climatique et financements innovants

La première phase de cette étude a démarré le 04 février 2013 et a mobilisé deux experts nationaux (Djimingar Khamis Djibrine, environnementaliste et Ali Brahim Béchir, pastoraliste) coordonnés par un expert de l'Iram (Frédéric Bazin). Les démarches proposées par l'équipe des experts ont été validées par le sous-comité le 05 février 2014.

Les consultants dans le cadre de leurs recueils d'informations, après avoir mené des entretiens auprès des membres de la plateforme et des personnes ressources concernées par la problématique du changement climatique, ont effectué deux sorties de terrain : la première à Mongo dans le Guéra et la seconde à Koumra dans le Mandoul.

Après cette phase de cadrage et de rencontres régionales de février 2013, les experts ont produit différentes notes thématiques qui ont été présentés et débattus lors d'un atelier organisé le 2 mai à N'Djaména sous l'égide du Ministère de l'Environnement. Parmi les pistes d'amélioration des politiques issues de cette étude figure le chantier de révision du

PANA en 2014, pour intégrer la mobilité pastorale comme facteur d'adaptation à encourager par les politiques nationale. Le rapport final de l'étude est disponible au niveau de la Plateforme et téléchargeable sur le site de la plateforme www.plateforme-pastorale-tchad.org

3.2.2 - Etude prospective sur la conception d'un dispositif de financement pérenne de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale.

La deuxième étude prospective portant sur la conception d'un dispositif de financement pérenne de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale quant à elle a effectivement démarré le 16 juin 2013. Comme dans le cas de la première étude, elle mobilisée trois experts : Philippe Lecointe, expert international, spécialiste en droit fiscal et en micro-économie ; Adelatif Fizzani Awad, Expert national, ingénieur pastoraliste; Abdramane Moudari, Expert national, hydrogéologue.

Les membres de la Plateforme se sont réunis à la Direction de l'Hydraulique Pastorale du Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine pour discuter et amender les démarches proposées par les experts en charge de l'étude. Les travaux de terrain se sont déroulés du 27 juin au 08 juillet 2013. A l'issue de ces travaux de terrain, un rapport provisoire a été rédigé.

L'atelier de validation du rapport s'est tenu le 11 septembre 2013 dans la salle de réunion de la Cellule d'Action Permanente à N'Djaména. Quarante-neuf participants ont pris part à cet atelier. Il s'agit des Représentants des différents départements ministériels invités, des organisations paysannes, de la société civile, du secteur privé, des partenaires techniques et financiers, des ONG et projet de développement, etc.

Les débats et discussions au cours de cet atelier ont débouché sur la formulation des recommandations qui sont adressées à l'endroit des principales parties prenantes en charge de la réalisation des ouvrages hydrauliques mais aussi aux usagers de ces ouvrages notamment l'Etat, les Bailleurs de Fonds, les deux ministères (MDPPA et MHRU) et leurs services déconcentrés, les usagers des ouvrages et leurs organisations socioprofessionnelles (cf. annexe 5).

Le rapport de l'étude est téléchargeable sur le site de la plateforme www.plateforme-pastorale-tchad.org

3.2.3 - Etude prospective pour une Stratégie Nationale d'Aménagement Pastoral

La troisième étude portant sur la stratégie nationale d'aménagement pastoral n'a pu se réaliser pour diverses raisons. Les membres de la Plateforme ont estimé, compte tenu de l'importance du thème, que le temps alloué à l'étude était très court. Une stratégie nationale d'aménagement doit tenir compte de plusieurs paramètres : ouvrages existants, le potentiel en eau souterraine de la zone, les orientations de développement souhaitées par les habitants de la zone, etc. Pour ce faire, une telle exigence ne peut tenir en un mois et moins encore en quelques jours. Il a été convenu que l'étude soit séquencée en deux phases : une première phase sera réalisée avec le financement actuel et fera le bilan de la situation (une sorte de brainstorming de la situation) ; l'autre sera réalisé ultérieurement. Pour cela, la Plateforme est tenue de chercher des financements supplémentaires. Toutefois, cette étude bilan n'a pas été réalisée faute de temps, elle sera programmée dans le premier semestre 2014.

3.3-Réalisations au titre du résultat 3 : mise en synergie des efforts des partenaires du développement pastoral au Tchad dans l'amélioration des politiques et des interventions

3.3.1- Atelier de lancement du programme de la gouvernance vétérinaire (Vet-Gov) au Tchad

La Gouvernance Vétérinaire (Vet-Gov) est un programme de l'Union Africaine (UA). Il est mis en place suite aux évaluations entreprises depuis 2006 par l'organisation mondiale pour la santé animale (OIE). Il vise à améliorer l'environnement institutionnel aux niveaux national et régional en vue de fournir des services de santé animale efficace et efficaces en Afrique à travers la facilitation du dialogue interinstitutionnel, l'apport d'une expertise permettant la formulation des politiques de développement de l'élevage, la veille et le suivi de ces politiques, la formation et le développement des capacités, etc. Afin de favoriser et accélérer l'exécution du programme, il a été proposé la mise en place d'une Plateforme pouvant aider à la formulation des politiques de développement de l'élevage dans chaque pays. Il s'agit d'amener les décideurs politiques à prendre conscience de la nécessité d'accorder à l'élevage la place qui lui revient dans le processus de développement de nos pays en vue de la réalisation des objectifs du millénaire et en l'occurrence la lutte contre la faim.

L'atelier de lancement de ce programme a eu lieu du 20 au 22 août 2013 dans la salle de réunion de la CEBEVIRHA et a regroupé 65 participants (dont 50% sont membres de la Plateforme Pastorale). Lors de la conduite de l'atelier, les participants ont suivi des exposes sur des thèmes variés permettant la bonne compréhension du programme vet-Gov. Il s'est agi par la suite de la formulation des recommandations qui sont adressées à l'endroit des principales parties prenantes du Programme VET – GOV (gouvernements tchadien, CEEAC, CEBEVIRHA, UA-BIRA, FAO) en vue de leur mise en œuvre pour un meilleur développement du secteur de l'élevage au Tchad. Les recommandations à l'endroit du Gouvernement tchadien se résument en points suivants :

- Réadapter la Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad en une plateforme formée d'acteurs pluridisciplinaires permettant le développement de toutes les ressources animales au Tchad en prenant en compte tous les systèmes d'élevage. Cette plateforme servira à la revue et à la formulation des politiques de développement de l'Elevage au Tchad et facilitera la mise en œuvre des activités y relatives.
- Cette plateforme doit être constituée par les membres de la Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral auxquels seront adjoints un certain nombre d'autres acteurs pluridisciplinaires issus de l'appareil gouvernemental, du corps législatif et des organes consulaires qui seront identifiés et désignés en respectant pour chacun d'entre eux, un profil bien déterminé ;
- Le Ministre du Développement Pastoral et des Productions Animales doit animer une cellule de réflexion permettant de déterminer le Point d'ancrage de la nouvelle plateforme. La nouvelle plateforme doit s'approprier la déclaration de N'Djamena sur la contribution de l'élevage pastoral à la sécurité et au développement des espaces saharo-sahéliens et continuer à la mise en œuvre des recommandations y relatives.
- Le Gouvernement doit inscrire une ligne budgétaire pour supporter les activités du PDDAA en général et du Programme de Renforcement de la Gouvernance Vétérinaire en particulier et notamment celles de la plateforme d'appui à la revue et à la formulation des politiques de développement de l'élevage. En effet, il est important

que la plateforme soit dotée d'un siège au sein duquel se trouvera le bureau du Point Focal National du Programme de Renforcement de la Gouvernance Vétérinaire au Tchad. Ce bureau doit être équipé de toute la logistique nécessaire en termes d'équipement en matériel informatique, en connexion internet pour assurer son fonctionnement et la mise en œuvre des activités de la plateforme.

3.3.2- Extension du réseau de la Plateforme Pastorale et recherche de financements

L'expert permanent a pris de contact avec certains ONG et Institutions régionales pour faire connaître la Plateforme Pastorale en tant qu'instance de décision et de discussion des acteurs du développement des systèmes pastoraux au Tchad. Il s'agit de :

- International Land Coalition (ILC) qui est une coalition internationale pour l'accès à la terre. Elle est constituée de membres qui rassemble diverses organisations intergouvernementales et de la société civile ayant pour mission d'œuvrer ensemble pour promouvoir un accès sécurisé et équitable à la terre et des droits fonciers pour les pauvres, hommes et femmes, par le biais du plaidoyer, de la concertation, du partage des connaissances, du renforcement des capacités et de la responsabilisation (Cf. annexe 3). C'est dans le cadre de cette collaboration que le Président de la Plateforme a été invité pour assister un atelier qui devrait se tenir du 9 au 11 avril 2013 en Inde mais reporté pour une date ultérieure.
- Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC) qui est une Institution spécialisée de la CEMAC en matière de recherche-développement. Cette institution a invité l'expert national à prendre part à un atelier qui s'est déroulé du 04-08 mars 2013 à Douala. L'atelier visait à mettre en réseau thématique les partenaires de recherche et de développement de la sous-région. La Plateforme Pastorale a été largement présentée aux participants et a été retenu comme un partenaire privilégié de la sous-région dans le domaine du pastoralisme en zone des savanes de l'Afrique Centrale.

3.4-Activités diverses d'administration et gestion de l'appui

Sont rappelées ici les activités incontournables d'administration et de gestion qui ne sont pas inscrites dans le plan d'action technique mais qui ont été particulièrement chronophages dans leur exécution.

3.4.1- Mise en circulation du véhicule

Le véhicule mis à la disposition de l'appui technique par l'AFD était garé depuis 2011. Il fallait donc renouveler tous les papiers et cela a pris environ deux mois (janvier- mis mars) pour remettre les dossiers en règle. Pour cela, il a fallu même s'acquitter de certaines sanctions pour avoir garé le véhicule pendant un an sans déclaration à la douane.

3.4.2- Enregistrement contrat MDPPA-IRAM n° 0095/2012

Une des activités qui a pris assez de temps c'est l'enregistrement du contrat MDPPA-IRAM aux régis financiers du Tchad. Cet enregistrement commencé en janvier est toujours en cours au Ministère des Finances et du Budget après avoir fait un long détour à la Direction Générale des impôts, direction des entreprises, direction du domaine, etc. Nous avons certes pu retirer le contrat, mais il reste à obtenir le chèque trésor pour clore ce processus d'enregistrement.

3.4.3- Avenant AFD sur le contrat n°095/2012 pour financer le colloque régional

L'AFD a confié la gestion financière de sa contribution à l'organisation du colloque à l'IRAM. Etant donné qu'il existe un contrat en vigueur signé entre le Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales (MDPPA) et L'Institut de Recherche et D'application des Méthodes de Développement (IRAM), pour prendre en compte cette nouvelle donne, nous avons sollicité auprès du Ministère des Finances et du Budget en tant qu'ordonnateur Délégué par voie d'avenant le rehaussement du montant global du contrat de 74000 € (25% du montant total du contrat) et ceci conformément à l'article 19 autorisant les modifications du contrat par voie d'avenant. La mise en route de cet avenant a pris assez de temps à cause de changement qui a intervenu au niveau du MDPPA mais surtout de la complexité du circuit des dossiers au niveau de l'Office Chargée de Marché Public (OCMP) pour l'obtention de l'Avis de Non Objection (ANO).

4- CONCLUSION ET CHANTIERS 2014

Depuis une année la Plateforme Pastorale au Tchad est en train de conduire une dynamique de mobilisation de la société civile pastorale, des institutions étatiques et les partenaires techniques et financiers au sein d'un espace de dialogue et de concertation en vue de mener un plaidoyer pour l'amélioration de la politique publique en matière du développement pastoral. Pour ce faire, elle associe animation et réflexion à travers des études prospectives.

Une année offre peu de recul pour apprécier les effets induits par les activités conduites par la Plateforme notamment vers un changement de vision car des acteurs, alors que pendant longtemps, le pastoralisme a subi un certain nombre de mythes et malentendus. Même si le système pastoral bénéficie de nos jours d'une meilleure reconnaissance de sa contribution à l'économie et à la mise en valeur de son environnement, certains de ces clichés restent encore vivaces.

Les actions menées par la Plateforme visent donc à influencer les politiques pour qu'elles appuient la sécurisation de l'économie pastorale, en suscitant et en accompagnant les initiatives individuelles et collectives, d'organisation et d'appropriation des innovations techniques, en œuvrant pour le rétablissement de l'image négative jusque-là développée à l'endroit du pastoralisme.

La Plateforme s'est également engagée à travailler pour le renforcement de la représentation des éleveurs pasteurs dans la sphère publique, à travers des activités de plaidoyer permettant d'améliorer la prise en compte de leurs préoccupations dans les politiques et législations.

Au demeurant, une analyse critique globale sur l'atteinte des objectifs de la Plateforme au vu de son fonctionnement et de ses résultats 2013 est à conduire par les membres de la Plateforme. Cette analyse devra être partagée en préalable de l'atelier de planification en cours de préparation, nous nous limiterons aussi à présenter ci-dessous quelques effets induits par les actions menées par la Plateforme au cours de l'année 2013.

Recensement de quelques effets de l'action de la plateforme pastorale du Tchad en 2013

Activité de la plateforme	Acteur dans les pratiques ou politiques duquel on a pu noter des effets consécutifs à cette activité	Effets impacts observés
Appui à l'organisation du colloque régional pastoralisme et sécurité	17 pays représentés, conférence ministérielle aboutissant à la déclaration de N'Djaména L'ancien Ministre du MDPPA	5 mois plus tard le forum de Nouakchott sur le pastoralisme reprend la déclaration à son compte Evolue progressivement dans sa compréhension du pastoralisme et sa volonté initiale de réduire cette l'importance de ce système de production MDPPA : Mise en place d'un comité chargé de traduire en action concrète la déclaration de N'Djaména et de Nouakchott de
Participation à l'étude capitalisation de l'AFD sur éducation en milieu pastoral	MEN Direction de l'Education en milieu nomade	Eriger l'équipe de réflexion en une Commission spécialisée sur la problématique de l'éducation en milieu nomade au sein de la Plateforme
Discussion sur l'avancement du projet de Code Pastoral lors de l'atelier de démarrage de la Plateforme Pastorale, Préparation d'une communication au colloque régional sur le projet de Code Pastoral	MDPPA	Déblocage du projet de Code pastoral pour engager le processus de discussion et de validation par l'assemblée Implication d'un Député, d'un Conseiller de la Présidence et un Conseiller de la Primature au sein de Plateforme rendant plus efficace les plaidoyers
Etude changement climatique et financement innovants	Ministère de l'Environnement mobilisé par l'étude	Meilleure perception de la complémentarité entre systèmes pastoraux et gestion durable des terres Révision du PANA et projet d'intégration de la sécurisation de la mobilité pastorale
Etude dispositif pérenne de financement de l'entretien des ouvrages pastoraux	Organisations pastorales nationale	Prise de conscience du déséquilibre entre les financements prélevés par l'Etat sur l'élevage et les financements publics investis dans le secteur MDPPA : discussion en cours pour la décentralisation des moyens financiers au niveau des Délégations MHRU : Projet de la création d'un Fonds d'Entretien des Ouvrages hydrauliques
Débats et avancées sur l'extension de la plateforme aux questions de santé animale VETGOV	Proposition est faite que ce soit la Plateforme existante qui accueille cet espace de dialogue	Reconnaissance plus forte de la Plateforme par le MDPPA Réactualisation de l'acte créant la Plateforme : un projet d'arrêté est soumis au Ministre pour prendre en compte les nouvelles orientations de la Plateforme
Participation à la conférence régionale sur la problématique de l'éducation en milieu nomade dans l'espace sahélo-saharien	MEN Direction de l'Education en milieu nomade et membres de la Plateforme	Valorisation des études prospectives (deux communications retenues au titre de la Plateforme)
Rencontre régulière entre les membres de la Plateforme (ateliers, séances de travail, etc.) Mise en place des bulletins d'informations	Membres de la plateforme en général et du sous-comité en particulier	Reconnaissance progressive de la Plateforme comme instance de dialogue et de prise de décisions par les différentes parties prenantes

L'année 2014 s'ouvre sur des perspectives de soutien important au développement pastoral, non seulement au Tchad mais dans toute la bande Saharo-sahélienne grâce à la déclaration de N'Djaména, et à celle de Nouakchott qui lui a fait écho quelques mois plus tard. L'année 2014 est aussi une année de préparation de nouvelles interventions dans le domaine du développement pastoral (formulation conjointe UE-11°FED et AFD, Banque Mondiale, démarrage DDC dans le Nord Est...).

La programmation des activités 2014 de la Plateforme sera précisée par les membres de la plateforme et discuté lors de l'atelier de planification prévu en février 2014. On peut cependant d'ores et déjà pointer quelques-uns des chantiers majeurs du développement pastoral dans lesquels la Plateforme s'investir dans les mois à venir :

Code Pastoral, il faudra apporter des arguments précis pour accompagner les débats que va inévitablement soulever sa lecture au niveau du gouvernement et de l'assemblée. On devra ensuite le diffuser sur le terrain et expliquer sa pertinence face aux enjeux de gestion équitable et durable des ressources agro-pastorales. On devra aussi contribuer à la préparation de décrets d'application indispensables à l'exercice de responsabilités modernisées et reconnues par les acteurs institutionnels impliqués dans la régulation de l'accès aux ressources agro-pastorales.

Révision du PANA, la Plateforme Pastorale devra y participer activement pour intégrer l'adaptation des systèmes pastoraux grâce à la mobilité et développer des innovations permettant aux systèmes pastoraux de faire preuve de plus de résilience face aux aléas climatiques, qu'ils soient épisodes secs ou au contraire fortes pluviométrie.

Expérimentation de nouveaux modèles d'éducation en milieu pastoral. Après l'atelier de Ouagadougou de février 2013, celui de Niamey en décembre 2013, l'enjeu est de soutenir des expériences concrètes et innovantes conçues et mises en œuvre avec et pour des communautés pastorales mobiles.

Mise en place du dispositif de financement pérenne de l'entretien des ouvrages d'hydraulique pastorale. Son architecture générale a été définie et discutée en 2013, sur cette base il s'agit pour la plateforme de s'investir dans la concrétisation de ce dispositif pour que les pasteurs puissent bénéficier de ce service.

En parallèle à ces chantiers essentiels à l'amélioration des politiques publiques de développement pastoral, les débats de fonds sur le fonctionnement et le devenir de la plateforme sont également à inscrire dans le programme :

- La plateforme après 2014, quelles modalités de fonctionnement ?
- La diffusion du nouvel arrêté de reconnaissance de la plateforme et la clarification de la notion de membre de la plateforme.
- Quelles voies d'institutionnalisation de la plateforme à moyen terme ?

Autant de thèmes qui seront discutés avec les membres de la plateforme lors de la préparation et lors du déroulement l'atelier de planification 2014 prévu mi-février 2014.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LE PLAN D'ACTION 2013

Résultat 1: Renforcement des capacités de capitalisation et de communication du sous- comité en lien avec les politiques pastorales, d'hydraulique, de décentralisation et de développement rural

Activité 1.1 Renforcement les capacités de planification et de concertation du sous-comité		
Sous -activités	Méthodes	Produits attendus
Mise sur pied des groupes de travail autour des grandes thématiques issues des recommandations du CNPT	-Identifier les thématiques -Identifier les personnes concernées -Animer et suivre les rencontres	-La plateforme échange sur le contenu du projet de code pastoral et soutien le processus de son adoption et l'élaboration des décrets d'application prioritaires -La plateforme a contribué à la définition de l'approche et le contenu de l'éducation en milieu nomade -La plateforme a contribué à la conception d'un fonds de pérennisation des infrastructures pastorales
Appui à la préparation du colloque régional pastoralisme et sécurité au Sahel (mars-avril 2013)	-Mise en place d'un comité d'organisation - Organiser des rencontres périodiques	Le comité d'organisation joue son rôle dans la mobilisation des participants au titre du Tchad (entre mars et avril 2013)
Appui à l'organisation FENAT 2	Mise en place d'un comité d'organisation - Organiser des rencontres périodiques	La plateforme participe à la préparation et à la mise en œuvre de la prochaine FENAT (octobre 2013)
Appui à l'organisation du colloque national développement pastoral	Mise en place d'un comité d'organisation - Organiser des rencontres périodiques	La plateforme participe à la préparation et apporte des contributions au colloque février mars 2014)

Activité 1.2 Animation du transfert des savoirs et des connaissances

Sous-activités	Méthodes	Produits attendus fin 2013
Valorisation des résultats des études et synthèses pour les acteurs	-Mettre sur les sites Pasto-Tchad et Hydro-Tchad -Réaliser les fiches de lecture et techniques (en Français et langue locale) -Communication dans les grandes manifestations (colloque, atelier, etc.)	-Accès facile aux différentes études réalisées - Des fiches de techniques traduites en langue locale -Au moins une publication dans les actes de colloque ou communication
Organisation de conférences destinées aux étudiants et universitaires	-Prise de contacts avec l'ENATE et 5 universités (N'Djaména, Ati, Abéché, Doba et Sarh) -Organiser des conférences débats	Ébauche d'un module sur le pastoralisme à l'ENATE Une conférence débat organisée au moins dans trois universités
Animation et actualisation site Pasto-Tchad	Prise de contact avec l'Hébergeur Réactualiser les données	Le site est fonctionnel et diffuse les principales informations : www.plateforme-pastorale-tchad.org

Activité 1.3 Étendre la formation des ressources humaines comité

Sous-activités	Méthodes	Produits attendus fin 2013
Recherche de financement pour la formation de formateurs sur le pastoralisme	Montage du projet de formation Recherche de financement	La formation d'au moins huit formateurs sur la maîtrise du module de formation sur le pastoralisme
Recherche de financement pour les voyages d'échanges	Montage du projet de visite Recherche de financement	Une mission de deux à trois membres du comité au Code Rural du Niger pour aider à la préparation décrets d'application Code Pastoral au Tchad
Recherche de financement pour la participation aux grandes rencontres sur le pastoralisme	Identifier les différentes rencontres sur le pastoralisme en Afrique ou en Europe	Au moins deux à trois membres du Comité ont participé à une grande rencontre sur le pastoralisme

Activité 1.4 : Amélioration du dispositif de suivi institutionnel des PHP

Implication du comité à l'évaluation d'impacts des PHP (AFD)	-Participer à la préparation de l'évaluation -Discussion des conclusions de l'évaluation	Disposer d'un plan de suivi institutionnel des PHP au Tchad
--	---	---

Résultat 2 : Appui à la préparation, à la réalisation et à la valorisation de trois études prospectives sur le pastoralisme au Tchad

Activité 2.1 : Analyser les possibilités de financements innovants du secteur basées sur les fonds d'adaptation au changement climatique afin que soit bien prise en compte la cause pastorale dans le futur plan d'adaptation de l'État Tchad

Sous - activités	Méthodes	Produits attendus en fin 2013
Mission IV: Mécanismes innovants de financement et de renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux changements climatiques	Phase 1 : Capitalisation des connaissances au Tchad, au Sahel et avec les organisations de références Phase 2 : Atelier de concertation avec les partenaires institutionnels des possibilités d'action et de financements adaptés Phase 3 : rédaction d'un document de stratégie 3 experts, un pastoraliste tchadien, un expert environnement et changement climatique tchadien, un expert international adaptation et financements	Les acteurs nationaux concernés et en particulier les communautés pastorales sont informés et formés aux enjeux de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique. Les pasteurs sont pris en compte dans le plan national d'adaptation du Tchad. Des propositions concrètes d'action favorisant la résilience des systèmes pastoraux transhumants sont formulées. Les mécanismes de financement existants ou en cours d'élaboration sont identifiés. Une feuille de route permettant aux différents acteurs concernés de suivre l'avancement des pistes identifiées est proposée. La configuration d'une ou plusieurs actions pilotes éligibles à des financements innovants est définie et chiffrée (atténuation ou adaptation)

Activité 2.2. Conduire une faisabilité sur la question des mécanismes de financement devant garantir l'entretien et la pérennité des investissements pastoraux publics.

Sous-activités	Méthodes	Produits attendus en fin 2013
Mission III: système de financement de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale	Phase 1 : Entretien et capitalisation des expériences Phase 2: Atelier national d'échanges : expériences et stratégie de pérennisation du parc d'hydraulique pastorale Phase 3: Finalisation du document 3 experts: un pastoraliste tchadien, un expert en hydraulique pastorale et un expert international système de financements des investissements publics	Un dimensionnement des besoins de financement sur les 30 prochaines années pour entretenir renouveler et étendre le parc d'hydraulique pastoral est connu, La fiscalité indirecte disponible sur les marchés est estimée, Des mécanismes de financement à mettre en place pour pérenniser le financement du parc d'hydraulique pastoral sont proposés et partagés par les différents ministères concernés.

Activité 2.3 Conduire en lien avec d'autres ministères (en particulier ceux de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire) un travail de planification stratégique

Sous-activités	Méthodes	Produits attendus en fin 2013
Mission II: stratégie nationale d'aménagement pastoral	Phase 1 d'investigation et de complément de capitalisation, production d'une ébauche de stratégie régionalisée Phase 2 de travail technique sur l'ébauche stratégique trois jours d'atelier avec groupes de travail et synthèse Phase 3 de finalisation du document de stratégie et recommandations 3 experts: un pastoraliste tchadien, un expert hydrogéologue tchadien et un expert international en stratégie d'hydraulique et d'aménagement pastoral	Capitaliser les expériences et les études antérieures et actuelles : diagnostic agraire, choix et implantation des sites, modalités de gestion, réalisation des travaux, mise en valeur Proposer différents scénarios prospectifs sur l'évolution de la mobilité pastorale, de la répartition de la charge animale, de l'accès aux ressources et de la cohésion sociale Effectuer une ébauche de zonage des problématiques d'aménagement pastoral Proposer des recommandations stratégiques pour les investissements prioritaires futurs (hydraulique pastorale, balisage, ouvrages de franchissements, zones de repli, etc.) Améliorer la coordination et le suivi des différents partenaires concernés

Résultat 3 : Mise en synergie des efforts des partenaires du développement pastoral au Tchad dans l'amélioration des politiques et des interventions

Activité 3.1 Contribuer au montage des projets sur le pastoralisme

Sous-activités	Méthodes	Produits attendus fin 2013
Participation au montage de nouveaux projets et programmes intégrant le développement pastoral (programme DP Est AFD, 11° FED, pastoral Coop Suisse...)	-Suivre	Au moins un projet sur le développement pastoral préparé avec l'appui de la plateforme pour financement
Réponses à des appels à propositions	Veillez aux appels à proposition au niveau national, régional ou international sur le pastoralisme	Réponse aux éventuels appels à propositions relatifs au pastoralisme

Activité 3.2 Contribuer à la formulation de la politique sur le pastoralisme (Programme vét-Gov)

Sous-activités	Méthodes	Produits attendus fin 2013
Organiser l'atelier de lancement du programme	Mettre en place un comité d'organisation de l'atelier	La plateforme a préparé et participé à l'atelier de lancement du programme Vét-Gov
Organiser la mission d'analyse de Gap	Elaborer les TDR et contribuer à l'étude	Les conclusions de l'étude sont discutées au niveau de la plateforme pour mettre en conformité les Services Vétérinaires aux normes de qualité définies par l'OIE
Organiser la mission d'analyse des textes réglementaires (santé animales, pharmacie, commerce)	Elaborer les TDR et contribuer à l'étude	Les conclusions de l'étude sont discutées au niveau de la plateforme pour adapter les textes réglementaires en matière du développement pastoral
Organiser la mission du Ministre du DPPA en zone CEEACE	Participer à l'élaboration des points à discuter	La plateforme est informée sur le plan de redynamisation de l'exportation des produits d'élevage vers les pays de la CEEAC

ANNEXE 2 : Chronogramme global de l'appui à la plateforme et le plan d'action 2013-2014

	2012	2013												2014										
Mois correspondant de la mise en œuvre	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
Mission I : Appui au Sous-Comité																								
R1. Renforcement capacités de capitalisation et communication du sous-comité																								
Mobilisation de l'expert national																								
Mobilisation expert international suivi et missions ponctuelles	X	-	-	-	X	-	-	-	-	X	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-	-	-	-	X
A.1.1. Renforcement capacités de planification et de concertation du sous-comité		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.1.2. Animation du transfert des savoirs et des connaissances		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.1.3. Etendre la formation des ressources humaines (formation de formateurs)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.1.4. Amélioration du dispositif de suivi institutionnel des PHP		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
R2. Appui au montage des trois études prospectives																								
A.2.1. Mission II : Stratégie nationale d'aménagement												X	X											
A.2.2. Mission III: Pérennisation et entretien des ouvrages								X	X															
A.2.3. Mission IV: mécanismes innovants financements		X	X																					
R3. Mise en synergie des efforts dans le pastoralisme et le développement pastoral		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

ANNEXE 3 : BILAN DES ACTIVITES REALISEES EN 2013

Résultat 1 : Renforcement des capacités de capitalisation et de communication du sous- comité en lien avec les politiques pastorales, d'hydraulique, de décentralisation et de développement rural

activités	Sous-activités prévus	Actions menées en 2013
Renforcement les capacités de planification et de concertation du sous-comité	Mise sur pied des groupes de travail autour des grandes thématiques issues des recommandations du CNPT	Groupe de réflexion Education en milieu nomade a travaillé en collaboration l'experte de l'AFD
	Appui à la préparation du colloque régional pastoralisme et sécurité au Sahel (mars-avril 2013)	Un comité d'organisation a été impliqué dans la préparation et dans l'organisation du colloque
	Appui à l'organisation FENAT 2	FENAT n'a pas eu lieu, elle est en cours de programmation début 2014
	Appui à l'organisation du colloque national développement pastoral	Le colloque national n'a pas été organisé, l'organisation du colloque régional a occupé les acteurs concernés
Étendre la formation des ressources humaines comité	Recherche de financement pour la formation de formateurs sur le pastoralisme	La moitié du financement a été obtenue auprès du FIDA/PROHYPA
	Une mission de deux à trois membres du comité au Code Rural du Niger pour aider à la préparation décrets d'application Code Pastoral au Tchad	Non réalisé, la loi n'est pas toujours votée, elle a été discutée le 16 janvier au conseil du Ministre
	Au moins deux à trois membres du Comité ont participé à une grande rencontre sur le pastoralisme	Trois missions ont été effectuée (Inde, France, Mauritanie et Niger)
Amélioration du dispositif de suivi institutionnel des PHP	Implication du comité à l'évaluation d'impacts des PHP (AFD)	La PPT a été impliquée à la préparation et à la réalisation de l'étude

Résultat 2 : Appui à la préparation, à la réalisation et à la valorisation de trois études prospectives sur le pastoralisme au Tchad

Activités	Sous - activités	Actions menées en 2013
Analyser les possibilités de financements innovants du secteur basées sur les fonds d'adaptation au changement climatique afin que soit bien prise en compte la cause pastorale dans le futur plan d'adaptation de l'État Tchad	Mécanismes innovants de financement et de renforcement de la résilience des systèmes pastoraux face aux changements climatiques	Rapport définitif de l'étude existe
. Conduire une faisabilité sur la question des mécanismes de financement devant garantir l'entretien et la pérennité des investissements pastoraux publics	système de financement de l'entretien et du renouvellement des infrastructures d'hydraulique pastorale	Rapport définitif de l'étude existe, les recommandations sont en cours de prise en compte dans la faisabilité PASTOR et l'identification UE 11° FED
Activité 2.3 Conduire en lien avec d'autres ministères (en particulier ceux de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire) un travail de planification stratégique	stratégie nationale d'aménagement pastoral	Non réalisée en 2013 à programmer en 2014

Résultat 3 : Mise en synergie des efforts des partenaires du développement pastoral au Tchad dans l'amélioration des politiques et des interventions

Activités	Sous-activités	Actions menées en 2013
Contribuer au montage des projets sur le pastoralisme	Participation au montage de nouveaux projets et programmes intégrant le développement pastoral (programme DP Est AFD, 11° FED, pastoral Coop Suisse...)	Une équipe de la PPT a participé à la préparation et l'organisation de l'étude de faisabilité sur le PASTOR AFD et l'identification par l'UE d'un programme la gestion des ressources pastorale et développement pastoral sur 11° FED (début janvier 2014)
	Réponses à des appels à propositions	Non réalisées, un appel à proposition recherche sur le foncier pastoral identifié, mais pas de disponibilité pour préparer une réponse
Contribuer à la formulation de la politique sur le pastoralisme (Programme vét-Gov)	Organiser l'atelier de lancement du programme	Réalisé
	Organiser la mission d'analyse de Gap	Réalisé
	Organiser la mission d'analyse des textes réglementaires (santé animales, pharmacie, commerce)	Non réalisé
	Organiser la mission du Ministre du DPPA en zone CEEACE	Réalisé

ANNEXE 4 : Lancement officiel du site pasto-tchad

Mission Évangélique au Tchad - Assemblées Évangéliques du Tchad

Profeda

Programme de formation d'enseignants, création de documentation et aide à l'administration

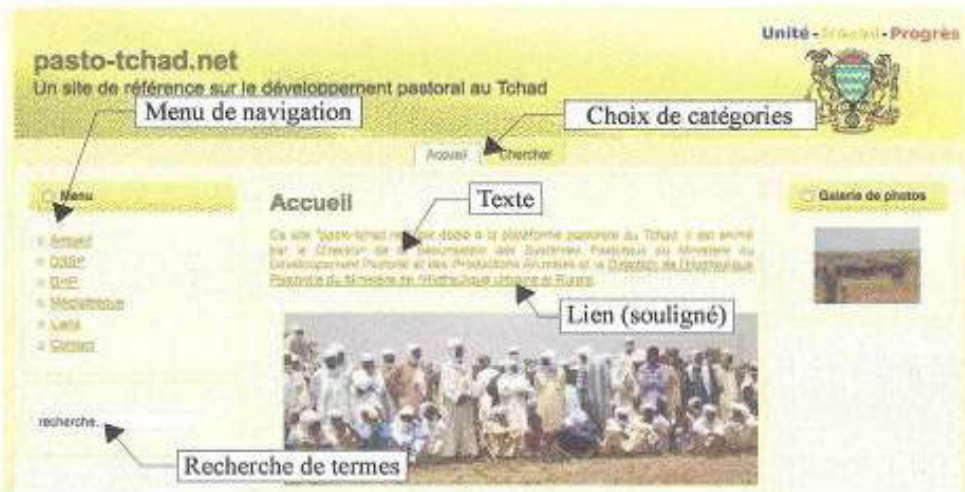
Tel: 62 15 43 52 - 99 83 64 57 - <http://profeda.org> - info@profeda.org



Présentation du site Pasto-tchad.net

But du site : présenter des documents sur le développement du pastoralisme au Tchad
Sur demande de : Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales
État du site : remise en ligne de l'ancien site commandé par le MERA en 2010

Explication de la navigation sur le site



Menu Médiathèque

Ici vous avez un accès direct à tous les documents disponible sur le site. Le tri se fait à travers les différents projets qui ont produit les documents.

Catégorie Chercher

Dans cette catégorie, trois sujets vous sont proposés :

- Connaître : Affiner votre diagnostic sur le pastoralisme tchadien
- Agir : Concevoir une méthodologie d'intervention
- Coordonner : Mieux planifier vos interventions dans le temps et dans l'espace

Dans chaque sujet plusieurs thèmes vous sont proposés et sont là pour être découverts. Il y a presque 200 documents à votre disposition.

Liens avec le site hydro-tchad.org

Malheureusement le site hydro-tchad.org n'est pas encore actualisé et remis sur internet. C'est pour cette raison que les documents qui sont liés sur le site hydro-tchad.org ne sont pas disponibles. Nous vous prions de nous en excuser. Pour savoir si un document est disponible ou pas, il suffit de garder la flèche dessus et de regarder en bas du navigateur. Si on lit « <http://hydro-tchad.org> », le document n'est pas encore disponible.

ANNEXE 5 : Lettre de l'AFD à la Plateforme



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

N'Djaména, le

12 FEV. 2013

À

Mesdames et Messieurs les membres de la
Plateforme des acteurs de l'appui à l'Elevage
Pastoral

N'Djaména

Nos Réf. : JL/2013-

1786

Agence de N'Djaména
Route de Farcha
BP 478 - N'Djaména
Tchad

téléphone
00 235 22 52 70 71
00 235 22 52 73 35
00 235 22 52 75 47

fax
00 235 22 52 78 31

e-mail
afdndjamena@groupe-afd.org
internet
www.afd-tchad.org

OBJET : Mission d'évaluation de l'ensemble des interventions de l'AFD dans le développement pastoral au Tchad, du 18 février au 10 mars

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que Mme Marie Monimart et MM. Saverio Krätli et Blamah Jalloh, du bureau d'étude IIED, effectueront une mission au Tchad pour le compte de l'Agence Française de Développement afin d'évaluer l'ensemble de l'action de l'Agence dans le secteur de l'élevage pastoral.

J'ai d'ores et déjà le plaisir de vous convier aux ateliers de démarrage et de restitution qui se tiendront respectivement les jeudi 21 février et vendredi 8 mars après le retour du terrain. Le lieu des ateliers vous sera communiqué ultérieurement.

Par ailleurs, et pour votre bonne information, je vous précise que la mission sollicitera des entretiens avec vous ou certains de vos collaborateurs.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma haute considération.

Le siège
5 rue Roland Barthes
75 598 Paris cedex 12

téléphone
33 (0) 1 53 44 31 31

fax
33 (0) 1 44 87 99 39

télex
281871 F

internet
www.afd.fr

Le Directeur

Jean-Marc PRADELLE

ANNEXE 6 : Recommandations issues de l'atelier de validation du rapport sur l'étude prospective sur l'entretien des ouvrages hydrauliques.

Nature de l'activité	Constats, objectifs et recommandations	Qui met en œuvre l'activité ?	Qui finance l'activité ?
Nouvelle construction	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le suivi des travaux des ouvrages hydrauliques • Impliquer les bénéficiaires dans la réception des ouvrages • Etablir et faire respecter les normes de construction des ouvrages hydrauliques (prescription techniques générales communes à tous les marchés : matériaux, mise en œuvre, tests et réception) 	<ul style="list-style-type: none"> • Projets (MOE + MOA + ONG + bailleurs) • Entreprises de construction • MDDPA et bureaux de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> • Bailleur • Etat • Promoteurs privés
Entretien courant et petites réparations	<p><u>Constat</u> : l'entretien courant est peu réalisé (propreté autour des puits,...) ou mal réalisé (réparation mal conduites)</p> <p><u>Objectif</u> : les bénéficiaires effectuent et financent l'entretien courant</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des séances de sensibilisation et formation des usagers (manuel d'entretien) • Appuyer la structuration des usagers (OP et gestionnaires) 	<ul style="list-style-type: none"> • OP • MHRU et MDPPA 	<ul style="list-style-type: none"> • MHRU et MDPPA
	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir en baisse les taxes pour augmenter la marge des éleveurs à contribuer significativement aux entretiens des ouvrages hydrauliques • Lutter contre les prélèvements illégaux dans la filière du secteur de l'élevage (pratiques de prélèvement sans reçus) 	<ul style="list-style-type: none"> • OP (plaidoyer) • OP (formation juridique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Finances et du Budget (renoncement aux taxes les moins productives) • Services des douanes et de police, OP
Gros entretiens et réparations	<p><u>Constat</u> : de trop nombreux ouvrages sont dégradés</p> <p><u>Objectif court terme (2013-2014)</u> : un comité interministériel (MHRU et MDPPA) pilote les programmes de travaux aux niveaux central et déconcentré (sur une région pilote ?) et dédit une ligne budgétaire sur les budgets 2014 du MHRU et MDPPA.</p>		

Nature de l'activité	Constats, objectifs et recommandations	Qui met en œuvre l'activité ?	Qui finance l'activité ?
	<p><u>Objectif moyen terme (post 2014)</u> : un comité interministériel (MHRU et MDPPA) pilote les programmes de travaux aux niveaux central et déconcentré et L'Etat finance à travers les fonds eau et fonds élevage, alimenté par les taxes existantes sur l'élevage.</p> <p><u>Objectif long terme (date ?)</u> : les Conseils départementaux pilotent les programmes de travaux, assistés par les services déconcentrés du MHRU et du MDPPA</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la capacité technique des services déconcentrés et leur allouer plus de moyens afin que les Délégations régionales MHRU et MDPPA pilotent les travaux (identification, lotissement des travaux, lancement d'AO locaux, suivi des travaux) • Renforcer la capacité technique des OP pour participer à la réception des travaux • Mettre à jour l'inventaire des ouvrages hydrauliques sur l'ensemble du pays • Actualiser le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement en incluant les obligations de dépenses de gros entretien et réparation à la charge de l'Etat et des Conseils départementaux • Appuyer la création du fonds de développement de l'élevage et l'approbation du décret d'application du fonds de l'eau • Mettre en œuvre un mécanisme de reversement des taxes vers ces fonds • Inclure dans le budget des deux ministères une ligne de crédit pour l'entretien des ouvrages hydrauliques en 2014 (en attendant la création de deux fonds dédiés) 	<ul style="list-style-type: none"> • MHRU et MDPPA • OP avec MHRU et MDPPA • MHRU et MDPPA • Implication souhaitée OP • MHRU • MHRU et MDPPA • MHRU et MDPPA • MHRU et MDPPA 	<ul style="list-style-type: none"> • MHRU et MDPPA • • MHRU et MDPPA • MHRU et MDPPA • MHRU et MDPPA • MHRU et MDPPA • MHRU et MDPPA • MHRU et MDPPA

ANNEXE 7 : Recommandations issues de l'atelier de validation du rapport sur l'étude prospective changement climatique et systèmes pastoraux.

Les prévisions concernant le changement climatique montrent que Tchad sera fortement impacté par la hausse des températures ainsi que par l'augmentation de la fréquence des événements extrêmes. Concernant les précipitations, les modèles sont divergents. Une majorité d'entre eux indiquent que le climat pourrait devenir plus humide, mais les précipitations plus abondantes pourraient seulement compenser l'augmentation de l'évaporation provoquée par la hausse des températures.

Ces changements climatiques pourraient être plus importants en zone sahélienne qu'en zone soudanienne. Toutefois, les écosystèmes et les systèmes productifs sahéliens sont mieux adaptés aux aléas climatiques, et pourraient être plus résilients à ces évolutions que les systèmes soudanais. Quoi qu'il en soit, l'adaptation aux changements climatiques est un enjeu crucial des décennies à venir, qui ne peut dépendre des seules capacités des populations. Cela doit être une priorité des politiques publiques, notamment pour l'agriculture et l'élevage, qui constituent la base de l'économie nationale.

- Une des principales priorités est de comprendre les mécanismes de résilience des différents systèmes d'élevage, leur capacité à faire face aux évolutions en cours, tant climatiques que socio-écologiques, mais aussi leurs limites. Ainsi, les systèmes d'élevage transhumants sont bien adaptés aux aléas climatiques « normaux », mais peuvent être déstructurés par des aléas exceptionnels plus fréquents, comme par exemple des sécheresses répétées. Ces mécanismes de résilience étant différents pour chaque zone climatique et chaque système d'élevage, les politiques devront donc être différenciées.
- Les politiques publiques sectorielles doivent favoriser les systèmes d'élevage les plus résilients. En zone sahélienne, cela signifie clairement donner la priorité à la mobilité de l'élevage et limiter, autant que faire se peut, les dynamiques de sédentarisation. Cela signifie aussi sécuriser la mobilité au travers d'investissements – en hydraulique pastorale, en marquage des chemins de transhumance – mais aussi par l'adoption d'un cadre légal qui garantisse les droits des différents utilisateurs des ressources naturelles et du foncier et qui favorise les concertations aux différentes échelles territoriales.
- Elles doivent aussi intervenir dans la prévention et la gestion des crises. Un certain nombre de systèmes d'information et d'alerte précoces ont été testés ou sont actifs (ROPANAT, SIPSA...), en lien avec le centre Agrhymet et les institutions de recherches nationales. Ces systèmes peuvent fournir aux éleveurs des informations importantes afin de les aider à prendre rapidement des décisions stratégiques en cas de crise. Toutefois, pour qu'ils soient vraiment fonctionnels, il faudra veiller à définir avec les organisations d'éleveurs les informations pertinentes et utiles ainsi que les canaux et les modalités de diffusion de ces informations qui, jusqu'à présent, n'ont guère été utilisées que par les institutions publiques. La structuration en cours des éleveurs et pasteurs en organisations régionales et nationale peut apporter une contribution aux mécanismes d'anticipation, de prévention et de vérification d'attribution d'aides à l'élevage (stock d'aliments en prévision de crises, stock d'urgence, prévention sanitaires de risques épizootiques liés au climat, etc.).
- Enfin, les politiques de l'adaptation ne peuvent être conçues exclusivement au sein des ministères concernés. Elles doivent faire l'objet de concertations à la fois avec les organisations de producteurs et avec les autres secteurs concernés, comme par exemple l'agriculture et l'environnement. En effet, une mesure favorable à l'adaptation des systèmes agricoles – par exemple la promotion des cultures de décrue ou des cultures irriguées en bordure des points d'eau – peut limiter les capacités d'adaptation des éleveurs

– en limitant leur accès aux ressources fourragères et hydriques indispensables à leur mobilité. Les résultats de ces négociations intersectorielles devraient former la base du programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA).

- Les financements internationaux pour l'adaptation se mettent en place progressivement, mais le Tchad n'en a pratiquement pas bénéficié. Pour pouvoir accéder aux fonds disponibles, il est important qu'un processus de concertation avec les bailleurs et les institutions multilatérales – par lesquelles passent l'essentiel de ces financements – soit mis en place. Il sera aussi nécessaire de renforcer les capacités des institutions tchadiennes à définir des priorités en matière d'adaptation. La prochaine révision du PANA est, de ce point de vue, une opportunité à ne pas manquer pour affirmer les priorités du secteur de l'élevage en matière d'adaptation et favoriser les mises en cohérence intersectorielles.

Les émissions de gaz à effet de serre du Tchad étaient, avant le développement du secteur pétrolier, extrêmement limitées et concentrées sur l'agriculture et l'élevage. Le Tchad ne possède pas d'obligation de réduction de ses émissions de GES. Il peut toutefois s'engager dans un processus de réduction volontaire de ces émissions (NAMA). Les mécanismes de financement des NAMA ne sont pas encore clarifiés, mais pourraient inclure des financements internationaux pour les pays les moins avancés.

Actuellement, les possibilités de financement de l'atténuation – qui pourrait avoir des co-bénéfices importants en matière de développement et d'adaptation – sont très limitées pour le secteur de l'élevage au Tchad. Toutefois, le Tchad doit suivre attentivement les négociations sur le Redd+ : les avancées en matière de financement de la lutte contre la déforestation et la dégradation des écosystèmes forestiers pourraient favoriser, à terme, la définition de mécanismes de financement similaires pour les écosystèmes pastoraux.